



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue par visioconférence le **mardi 17 novembre 2020** à compter de **17 h 30**.

À laquelle sont présents :

Madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Fontaine.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour du 17 novembre 2020

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2020

3. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

3.1 Autorisation des comptes à payer au 17 novembre 2020 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04-M01

4. Résolutions

- 4.1 Nomination de la présidence du conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour 2021
- 4.2 Nomination de la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour 2021
- 4.3 Autorisation de signature – compte bancaire et marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes
- 4.4 Adoption du lieu et du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
- 4.5 Autorisation à disposer d'un (1) véhicule police
- 4.6 Appel d'offres pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires de trois (3) véhicules de police de marque Dodge Charger, de type «ensemble police»
- 4.7 Adjudication du contrat pour la finalisation des outils de gestion documentaire
- 4.8 Mandat de négociation du renouvellement de la convention collective des cols blancs
- 4.9 Nomination d'une (1) policière à un poste d'agent-senior
- 4.10 Appel d'offres publique pour l'acquisition, l'installation et l'implantation d'une solution d'enregistrement d'une salle d'interrogatoire
- 4.11 Adjudication du contrat pour la préparation des plans de réaménagement des vestiaires hommes et femmes



5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**

6.1 Statistiques sur les Accidents 2020

6.2 Plan stratégique

7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Levée de la séance du 17 novembre 2020



1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2020-11-069

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **PROCÈS-VERBAUX**

2.1 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2020, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2020-11-070

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 17 novembre 2020 totalisent un montant de 319 923,81 \$;

ATTENDU QUE les paiements électroniques effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04-M01 totalisent un montant de 251 332,94 \$ pour la période du 21 octobre au 17 novembre 2020;

ATTENDU QUE les remboursements des comptes de dépenses aux policiers effectués en vertu du règlement 2015-04-M01 totalisent un montant de 6 055,58 \$ pour la période du 21 octobre au 17 novembre 2020;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer, des paiements électroniques et des remboursements des comptes de dépenses aux policiers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Sonia Paulus

2020-11-071

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 17 novembre 2020 au montant de 319 923,81 \$.

D'APPROUVER les paiements électroniques effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04-M01 pour la période du 21 octobre au 17 novembre 2020 au montant de 251 332,94 \$.

D'APPROUVER les remboursements des comptes de dépenses aux policiers en vertu du règlement 2015-04-M01 pour la période du 21 octobre au 17 novembre 2020 au montant de 6 055,58 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

4. RÉSOLUTIONS

4.1 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE POLICE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES POUR 2021

CONSIDÉRANT QUE le décret ministériel daté du 13 juin 2015 a créé la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et prévu que les municipalités de Ville de Deux-Montagnes, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Municipalité de Pointe-Calumet et Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en devenaient membres;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes est formé d'un délégué par municipalité nommé en vertu d'une résolution dûment adoptée par son conseil d'administration, soit monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes, madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet, et monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac;

CONSIDÉRANT QU'il est requis en vertu de l'article 468.17 de la Loi sur les cités et villes de procéder à la nomination de la présidente de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE la présidence actuelle vient à échéance le 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

DE NOMMER madame Sonia Paulus à la présidence du conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour un terme d'une durée d'un an à compter du 1er janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE POLICE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES POUR 2021

CONSIDÉRANT QUE le décret ministériel daté du 13 juin 2015 a créé la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et prévu que les municipalités de Ville de Deux-Montagnes, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Municipalité de Pointe-Calumet et Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en devenaient membres;

2020-11-072



4.2 CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes est formé d'un délégué par municipalité nommé en vertu d'une résolution dûment adoptée par son conseil d'administration, soit monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes, madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet, et monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac;

CONSIDÉRANT qu'il est requis en vertu de l'article 468.17 de la Loi sur les cités et villes de procéder à la nomination de la vice-présidence de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT que la vice-présidence actuelle vient à échéance le 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

DE NOMMER madame Sonia Fontaine à la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour un terme d'une durée d'un an à compter du 1er janvier 2021.

2020-11-073

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – COMPTE BANCAIRE ET MARGE DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-EUSTACHE-DEUX-MONTAGNES

ATTENDU QUE des changements ont été apportés à la présidence et à la vice-présidence de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes requis, effectifs en date du 1^{er} janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

DE DÉSIGNER les personnes suivantes à titre de signataires autorisés à compter du 1^{er} janvier 2021, étant entendu que tout chèque émis par la Régie doit porter la signature du secrétaire-trésorier, monsieur Yvon Lemelin, et de l'un des deux autres signataires autorisés:

Sonia Paulus, présidente du conseil d'administration

Sonia Fontaine, vice-présidente du conseil d'administration

Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

2020-11-074

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.4 ADOPTION DU LIEU ET DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT qu'il est requis en vertu de l'article 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes* que le conseil identifie le lieu où se tiendront les séances du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT qu'il est requis en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT qu'il est requis en vertu des articles 318 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* que le greffier donne un avis public du contenu du calendrier et du lieu des séances;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2020-11-075

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour 2021, qui se tiendront les troisièmes mardis du mois à 17h30 à l'hôtel de ville, 3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0:

19 janvier 2021	16 février 2021
16 mars 2021	20 avril 2021
18 mai 2021	15 juin 2021
	17 août 2021
21 septembre 2021	19 octobre 2021
16 novembre 2021	21 décembre 2021

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 AUTORISATION À DISPOSER D'UN (1) VÉHICULE POLICE

CONSIDÉRANT le retrait de la route d'un (1) véhicule en accord avec le plan de remplacement de la flotte de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT que ledit véhicule a été remplacé par un véhicule en accord avec le plan de remplacement de la flotte;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

2020-11-076

D'AUTORISER le directeur de police, monsieur Patrick Denis, ou le directeur administratif, monsieur Yvon Lemelin, à agir au nom de la régie pour disposer d'un (1) véhicule et à signer tout document relatif à cette disposition et au transfert du titre de propriété;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.6 **APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET L'INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS VÉHICULAIRES DE TROIS (3) VÉHICULES DE POLICE DE MARQUE DODGE CHARGER 2021, DE TYPE «ENSEMBLE POLICE»**

CONSIDÉRANT QUE la Régie a indiqué par sa résolution 2020-10-065 son intention d'acquérir trois (3) véhicules de police de marque Dodge Charger, de type «Ensemble police» pour la division Gendarmerie – patrouille;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2020-11-077

D'AUTORISER monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres publique pour faire l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires de trois (3) véhicules de police de marque Dodge Charger, de type «ensemble police».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 **ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FINALISATION DES OUTILS DE GESTION DOCUMENTAIRE**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à la finalisation des outils de gestion documentaire;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la firme *Chuck & Co. Transformation numérique* pour la révision sommaire des outils actuels, l'identification des éléments à ajuster, la validation des règles de conservation concernant les opérations policières et les communications, le traitement et envoi de la demande à BAnQ et l'ajustement des règles selon les modifications demandées par BAnQ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2011-10-078

D'ACCORDER le contrat pour la finalisation des outils de gestion documentaire à la firme *Chuck & Co. Transformation numérique* pour une somme de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) avant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.8 **MANDAT DE NÉGOCIATION DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES COLS BLANCS**

ATTENDU QUE la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et Le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1620 (FTQ), vont entamer sous peu les négociations en vue du renouvellement de la convention collective venue à échéance le 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Sonia Paulus

DE MANDATER le directeur monsieur Patrick Denis afin de représenter les intérêts de la Régie dans le cadre des négociations de la convention collective des cols blancs en vue de son renouvellement;

DE MANDATER monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, pour assister monsieur Denis dans le cadre des négociations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.9 **NOMINATION D'UNE (1) POLICIÈRE À UN POSTE D'AGENT-SENIOR**

CONSIDÉRANT la vacance au sein de la division Gendarmerie occasionnée par la nomination en vertu de la résolution 2020-10-063 de monsieur Olivier Sirois au poste de sergent;

CONSIDÉRANT les résultats des tests de qualification des trois (3) candidats au poste d'agent-senior disponible;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Fontaine

et **RÉSOLU** unanimement

DE NOMMER madame Jessica Daoust au poste d'agent-senior et ce, à compter du 18 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.10 **APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET L'IMPLANTATION D'UNE SOLUTION D'ENREGISTREMENT D'UNE SALLE D'INTERROGATOIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Régie a procédé à la publication d'un avis d'intention publique pour l'acquisition, l'installation et l'implantation d'une solution d'enregistrement d'une salle d'interrogatoire;

CONSIDÉRANT QU'un soumissionnaire a démontré son intérêt envers ce contrat d'approvisionnement et a démontré ses aptitudes à livrer les biens et/ou les services demandés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'AUTORISER monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres publique pour faire l'acquisition, l'installation et l'implantation d'une solution d'enregistrement d'une salle d'interrogatoire, pour et au nom de la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-079

2020-11-080

2020-11-081



4.11 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES HOMMES ET FEMMES

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à la préparation des plans de réaménagement des vestiaires hommes et femmes de la Régie;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la firme *Coursol & Miron Architectes*, suite à une consultation menée par monsieur Yvon Lemelin auprès des diverses firmes d'architectes proposées par les directions générales des villes/municipalités desservies par la Régie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Sonia Paulus

2020-11-082

D'ACCORDER le contrat pour la préparation des plans de réaménagement des vestiaires hommes et femmes de la Régie à la firme *Coursol & Miron Architectes* pour une somme avant les taxes applicables de cinq mille dollars (5 000 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AVIS DE MOTION

n/a

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

6.1 Dépôt par monsieur Patrick Denis, directeur, des tableaux statistiques sur les Accidents pour les trois premiers trimestres 2020

6. Dépôt par monsieur Patrick Denis, directeur, du plan stratégique

7. RÈGLEMENTS

n/a

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE SÉANCE

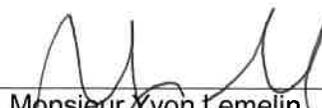
2020-11-083

9.1 Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

QU'à 17h36, la séance soit levée


Madame Sonia Fontaine
Présidente


Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier